

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
6 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 703

présenté par  
Mme Brugnera, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

-----  
**ARTICLE 25**

I. – Supprimer l’alinéa 18.

II. – En conséquence, après l’alinéa 20, insérer l’alinéa suivant :

« g) (*nouveau*) Au dernier alinéa, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « quatrième » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.